

## Extrait des délibérations du Conseil fédéral

(Du 8 janvier 1970)

Le Conseil fédéral a accordé l'exequatur à M. Luiz Horácio de Oliveira Lacerda en qualité de consul de carrière du Brésil à Genève, avec juridiction sur le territoire des cantons de Berne, Fribourg, Valais, Neuchâtel et Genève.

Le Conseil fédéral a accordé l'exequatur à M. Michel Deruelle en qualité de consul général de carrière de France à Lausanne, avec juridiction sur le territoire des cantons de Vaud et du Valais.

(Du 9 janvier 1970)

Le Conseil fédéral a promu M. Dietmar Onigkeit, dr ès sciences, de Herrliberg, actuellement professeur extraordinaire pour l'enseignement de l'économie de la construction rurale à l'EPF de Zurich, au rang de professeur ordinaire pour le même enseignement. En outre, il a conféré à M. Walter Guggenbühl, ingénieur diplômé de l'EPF, de Meilen, privat docent et chargé de cours à l'EPF de Zurich, le titre de professeur, en reconnaissance des services rendus à cette école par son enseignement.

(Du 15 janvier 1970)

M. Hans Meyenberg, ingénieur électricien diplômé, de Baar, jusqu'ici inspecteur à l'Office fédéral des transports, a été promu chef de section I.

M. Gustav Fontanellaz, docteur ès sciences techniques, de Berne, a été nommé chef de section Ia à la division des recherches et des essais à la direction générale des PTT.

(Du 16 janvier 1970)

Le Conseil fédéral a nommé en qualité de nouveau membre de la Commission fédérale d'estimation du 6<sup>e</sup> arrondissement: M. Paul Gassner, architecte, Lucerne. Il remplace M. Josef Wechsler, architecte, Lucerne, qui a atteint la limite d'âge.

(Du 26 janvier 1970)

Le Conseil fédéral a pris acte de l'ouverture d'une agence consulaire de France à Bienne, subordonnée au consulat général de France à Bâle.

## Admission à la vérification du système de correcteur thermométrique pour compteurs de gaz

En vertu de l'article 25 de la loi fédérale du 24 juin 1909 sur les poids et mesures et de l'article 2 de l'ordonnance du 27 novembre 1951 sur la vérification et le poinçonnage officiels des compteurs de gaz, la Commission fédérale des poids et mesures a admis à la vérification et au poinçonnage officiels, comme appareil additionnel, le système de correcteur thermométrique pour compteurs de gaz ci-après, en lui attribuant le signe de système suivant:

*Fabricant:*     *Aerzener Maschinenfabrik, Aerzen/Allemagne.*



Correcteur thermométrique pour compteurs de gaz.

Type 310, Z max. = 2,2, 3,5 + 5

Type 313, Z max. = 7, 9, 11, 14 + 17

Température — 10 jusqu'à + 30° C.

Wabern, le 12 décembre 1969

Le président de la Commission fédérale  
des poids et mesures:

**Prof. E. Amstutz**

**Changements**  
**dans l'état des agents et sous-agents des agences d'émigration et de passage**  
**au cours du IV<sup>e</sup> trimestre 1969**

**1. Extinction de patentes**

Celle de M. Theodor Elmiger, représentant de l'agence d'émigration *Reise Meile AG, Saint-Gall*.

Celle de M. Richard Nussbaumer, représentant de l'agence d'émigration *Natural AG, Bâle*.

**2. Délivrance de patentes**

A M. Oskar Ehrensperger, représentant de l'agence d'émigration *Reisebüro Traveller Zürich AG, Zurich*.

A M. Peter Ursprung, représentant de l'agence d'émigration *Natural AG, Bâle*.

A M. Friedrich Christ, représentant de l'agence d'émigration *Reise Meile AG, Saint-Gall*.

**3. Radiation de sous-agents**

*Agence d'émigration J. Ouboter AG, Zurich:*

M. Oskar Ehrensperger, Zurich.

*Agence d'émigration Genossenschaft Hotel-Plan, Zurich:*

M. Robert Schweizer, Winterthour.

*Agence d'émigration E. Marti AG, Kallnach:*

M. von Burg, Bienne.

*Agence d'émigration Lavanchy & Cie S.A., Lausanne:*

M<sup>lle</sup> Louise Menthonnex, Lausanne;

M. William Mattmann, Lausanne.

*Agence d'émigration Marco Agustoni, Saint-Gall:*

M. Hansrudolf Meier, Frauenfeld.

**4. Autorisation d'employer des sous-agents**

*Agence d'émigration Reisebüro Schwyz, Schwyz:*

M. Walter Hugelshofer, Frauenfeld.

*Agence d'émigration Genossenschaft Hotel-Plan, Zurich:*

M. Bruno Tanner, Winterthour.

*Agence d'émigration Popularis Tours, Berne:*

M. Jean Gerber, Genève.

*Agence d'émigration Reisebüro Traveller Zürich AG, Zurich:*

M. Jakob Bachofen, Zurich;

M. Ronny Altermatt, Schlieren-Zurich.

Berne, le 22 décembre 1969

## Citations

Le grand juge du tribunal militaire de division 1,

A vous :

Dovat Bernard, fils de Gérard et de Marguerite, née Schmid, né le 24 décembre 1947 à Lausanne, originaire de Maraçon, manœuvre, précédemment à Lausanne, aide-cuis cp san mot I/1;

Jaccard Jean-Claude, fils de Gaston et de Nadine, née Brunner, né le 10 juin 1944 à Lausanne, originaire de Sainte-Croix, mécanicien, précédemment à Lausanne, drag porté cp EM rgt cyc 4;

tous deux sans domicile connu;

vous êtes cités à comparaître à l'audience du tribunal militaire de division 1, siégeant à Genève, Palais de justice, salle du tribunal de police, le vendredi 20 février 1970, à 9 heures, comme prévenus d'insoumission intentionnelle.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugés par défaut.

Lausanne, le 19 janvier 1970

Tribunal militaire de division 1:

*Le grand juge,*

Lt-colonel Jean-Frédéric REYMOND

19047

## Autres avis et mises au concours de travaux et de fournitures

Le bureau des imprimés de la Chancellerie fédérale est rattaché à l'Office central fédéral des imprimés et du matériel, à Berne-Bümpliz, à partir du 15 janvier 1970. Les publications législatives devront être dorénavant commandées à cet office:

**Office central fédéral des imprimés et du matériel**

3000 Berne

Téléphone 031 61 39 51

19047

## Extrait des délibérations du Conseil fédéral

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1970
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	04
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	30.01.1970
Date	
Data	
Seite	108-111
Page	
Pagina	
Ref. No	10 099 386

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.